



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION



FlashFlashFlash info

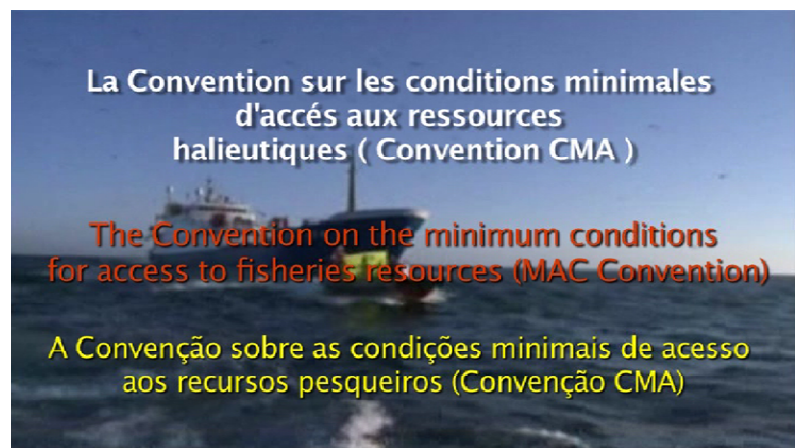
N° 14 - Septembre 2013



Activités du Secrétariat Permanent

Harmonisation des politiques et législations des pêches

CMA : campagne de communication et saisine du TIDM



Campagne de communication

Le Département Harmonisation des Politiques et des Législations des Pêches (DHLP) poursuit sa campagne de communication sur la Convention sur les conditions minimales d'accès aux ressources halieutiques de l'espace de la CSR/P (Convention CMA), à travers notamment des interventions au cours de réunions ciblées aux niveaux régional et international. Des supports de communications (*brochures, dépliants, affiches, Exposition itinérante, CD et DVD*) ont été pour appuyer cette initiative.■

Saisine du Tribunal International du Droit de la Mer

Du fait de la gravité et la subtilité des types d'infractions à la pêche dans la sous-région, et de la faiblesse des moyens techniques et institutionnels dans les Etats membres face au fléau que constitue la pêche INN, la CSR/P a sollicité l'avis consultatif du Tribunal International du Droit de la Mer (TIDM) pour des conseils sur l'identification et la mise en œuvre des droits et obligations des Etats issus des instruments juridiques internationaux, en tant qu'Etat côtier, Etat du pavillon ou Etat du port, et aux besoins pour faire évoluer le droit international classique quant à leurs responsabilités respectives en cas d'activités de pêche illicite, non déclarée et non réelementée (INN).

Dans ce numéro :

Activités du Secrétariat p. 1-3
Permanent

Activité des Projets p. 4-5

Rédaction :
Equipe de la CSR/P

Responsable de la publication :
Mame Fatou TOURE
Communications
et Relations Publiques

SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA CSR/P
Villa 4430, Karack, Rue KA-38
(Rue Mère), Dakar, Sénégal
BP 25485, Dakar-Fann, Sénégal
Tél. : +221 33 864 04 75
Fax : +221 33 864 04 77
E-mail : spcsrp@spcsrp.org
Site web : www.spcsrp.org

Saisine du Tribunal International du Droit de la Mer (suite)

Afin de mieux cerner l'ensemble de ces difficultés et d'examiner les possibilités de faire évoluer le mandat de la CSRP de celui d'organisation de coopération halieutique vers celui d'organisation régionale de gestion des pêches (ORGP), la 14^e Session extraordinaire de la Conférence des Ministres (juin 2013), en application de l'Article 33 de la Convention CMA, a autorisé le Secrétaire Permanent de la CSRP à saisir le Tribunal International du Droit de la Mer (TIDM), conformément aux Articles 20 du Statut du Tribunal et 138 du Règlement de procédure dudit Tribunal, aux fins de rendre un avis consultatif sur quatre questions dont les éclairages du Tribunal guideront les Etats membres dans leurs démarches de prise en charge de la pêche illégale.

Le DHLP prépare ainsi depuis le mois d'août 2013, à la requête du Tribunal, un Exposé écrit sur les éléments factuels à l'appui de la demande d'avis consultatif de la CSRP. Dans ce cadre, un atelier sous régional avec les juristes et les directeurs SCS des Etats membres de la CSRP est prévu en Octobre 2013 pour discuter du premier projet d'Exposé écrit de la CSRP. Avant la fin de l'année 2013, il est également prévu une session extraordinaire du Comité de coordination élargi (Directeurs de pêche, de surveillance et de recherche, et conseillers juridiques) pour valider le projet d'Exposé écrit qui doit être présenté au Tribunal en novembre 2013.

Ces rencontres entrent dans le cadre de la sensibilisation, de la vulgarisation et du plaidoyer pour une mise en œuvre effective de la Convention CMA et, de façon plus étendue, constituent un ensemble d'actions menées au niveau du Secrétariat Permanent de la CSRP pour contrecarrer la pêche INN dans la sous-région.■



Contrôle, suivi et surveillance des pêches

Deux opérations de surveillance maritime de types A et B respectivement baptisées opération « Panthère » et « Chacal » ont été planifiées et conduites dans le cadre du projet « Renforcement de la Coopération Sous Régionale pour le Suivi, Contrôle et la Surveillance (SCS) des activités de pêche dans la zone de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) », financé à travers le 9^e FED.

Opération « Panthère » (type A)

Le 29 Avril 2013, dans les locaux du CNSP à Conakry, République de Guinée, une réunion de briefing regroupait les Etats membres concernés (Guinée, Guinée-Bissau, Sierra Leone), et l'Assistance technique du projet SCS/UE et le Département SCS. La participation de la Guinée-Bissau à l'opérations « Panthère » été financée sur fonds propres.

L'opération a été conduite dans les ZEE de ces pays, du 23 au 28 Mai 2013, et a enregistré pour les trois pays participants les statistiques suivantes :

- Nombre de navires identifiés : 70 navires, dont 31 pirogues
- Nombre de navires contrôlés : 39 navires, dont 17 pirogues
- Nombre de navires arraisonnés : 05 pirogues.■

Opération « Chacal »

Le 07 Mai 2013 à Banjul, une réunion de briefing avait regroupé les représentants des pays concernés (Gambie, Guinée-Bissau, Sénégal), l'Assistance technique du projet SCS/UE et le Chef de Département SCS. L'ordre du jour était essentiellement axé sur la stratégie à développer pour la patrouille. La participation de la Guinée-Bissau à l'opérations « Chacal » été financée sur fonds propres.

L'opération a couvert les ZEE des pays concernés, du 23 au 28 Mai 2013, et a enregistré pour les trois pays participants les résultats suivants :

- Nombre de navires identifiés : 78 navires, dont 28 pirogues.
- Nombre de navires contrôlés : 45 navires, dont 15 pirogues.
- Nombre de navires arraisonnés : 02 navires de type chalutiers.

Une réunion de débriefing tenue le 11 Juillet 2013 à Dakar a permis de clôturer ces deux opérations. Une appréciation générale a été faite du niveau atteint ces derniers mois, du renforcement de la coopération sous régionale en termes, entre autres, d'échanges d'informations. Les Etats Membres ont fortement recommandé d'intensifier ce type d'activités en vue d'un meilleur renforcement de la coopération sous régionale et d'arriver ainsi à bout du fléau qu'est la PIN.■

Opération « Tempête en Mer »

Dans le cadre de l'opération « Tempête en mer », le Département SCS a organisé une réunion de briefing le 14 Août 2013 à Banjul, République de Gambie. Cette importante réunion réunissait les représentants de l'ensemble des Etats membres de la CSRP, le Représentant de WWF-WAMPO, l'Assistance technique et le DSCSA. Etait également présent, le Directeur des Pêches de la République de Gambie, représentant le Président du Comité de Coordination de la CSRP, empêché. La réunion était présidée par Madame Marieme Talla Diagne, Secrétaire Permanent de la CSRP par intérim.■



L'opération conjointe de surveillance des types A (Guinée, Guinée-Bissau, Sierra Leone) et B (Gambie, Guinée-Bissau, Sénégal) a été conduite simultanément dans les ZEE de ces pays, du 1^{er} au 05 septembre 2013. Outre les moyens SCS nationaux et sous régionaux déployés, un poste de coordination (PC) a été également créé au CNSP et avait regroupé, en plus l'Assistance technique et le DSCSA, les représentants (officiers radio et autres) des 7 Etats Membres de la CSRP.

L'inspection à quai des navires de pêches dans les ports industriel et artisanal a été conduite à raisons d'un port industriel et 03 ports artisanaux par pays, désignés par les autorités compétentes des pays concernés (Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Sénégal, Sierra Leone).

Les résultats opérationnels et d'inspection à quai sont attendus des Etats et seront disponibles dans le prochain numéro du bulletin Flash Info.■



Activités des Projets

Projet d'appui à la CSRP pour le développement d'initiatives de cogestion et pour l'intégration des aires marines protégées dans l'aménagement des pêches en Afrique de l'Ouest

1^{ère} Réunion du Comité Consultatif Régional pour les petits pélagiques en Afrique du Nord-Ouest

SSION SOUS REGIONALE DES PECHEES SUB REGIONAL FISHERIES COMMIS
NION DU COMITE CONSULTATIF REGIONAL POUR LA PROMOTION DE L'EXPLOITATION DUR
ET LA GESTION COOPERATIVE DES PETITS PELAGIQUES EN AFRIQUE DU NORD-OUEST
3-5 Septembre 2013 Dakar (Hôtel Ndiambour) Sénégal
ING OF THE REGIONAL CONSULTATIVE COMMITTEE FOR PROMOTING SUSTAINABLE EXPL
AND COOPERATIVE MANAGEMENT OF THE SMALL PELAGICS OF NORTHWEST AFRICA
3-5 September 2013 Dakar (Ndiambour Hotel) Senegal



Du 3 au 5 Septembre 2013, la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) a organisé à Dakar la première Réunion du Comité Consultatif Régional (CCR) pour les petits pélagiques en Afrique de l'Ouest, dans le cadre du Projet «Vers des politiques régionales pour une pêche durable pour les petits pélagiques en Afrique du Nord ouest ». Ce projet mis en œuvre par la CSRP et financé par l'AFD a pour objectif principal de promouvoir des politiques et des orientations stratégiques de gestion concertée et durable de l'exploitation des petits pélagiques en Afrique du Nord Ouest, pour le bénéfice des populations de 3 pays de la CSRP (Gambie, Mauritanie, Sénégal), et du Royaume du Maroc.

Cette rencontre sous-régionale a permis de procéder à une revue générale de la question de la gestion concertée de la sardinelle en Afrique du Nord Ouest, sur tous les plans : pêches et pêcheries, biologie, gouvernance, cadre juridique et statutaire. Les travaux ont porté sur la présentation des instruments de gestion pour l'exploitation durable des petits pélagiques, les règles de procédures de fonctionnement et les activités du CCR. Une feuille de route a ainsi été définie sous forme de projet de plan d'action 2014-2018 pour le CCR, pour la planification de la mise en œuvre des travaux d'orientations stratégiques de gestion concertée et durable de l'exploitation des petits pélagiques en Afrique du Nord-ouest pour la période 2014-2018 et la question du coût de fonctionnement du CCR.■

Congrès International sur les Aires Marines Protégées (IMPAC 3)



La CSRP participera au Congrès International sur les Aires Marines Protégées (IMPAC 3), prévu à Marseille (France) du 21 au 27 octobre 2013. Cette participation a été rendue possible grâce à l'appui de l'AFD, et le Congrès sera l'occasion pour la CSRP de partager les résultats et acquis du projet Cogestion & AMP. La CSRP animera un stand, présentera plusieurs communications, et organisera un side-event pour le lancement d'un ouvrage sur les des AMP comme outil de gestion des pêches.

IMPAC3 vise à offrir une vision nouvelle et des outils performants pour atteindre l'objectif de protéger 10 pour cent des océans d'ici

2020. Le Congrès permettra aux organisations internationales ayant déjà mis en place des programmes ambitieux et volontaires pour la protection et la connaissance des écosystèmes marins, des aires marines protégées et de leurs territoires connexes, d'en présenter les résultats, de sorte que les participants puissent en tirer des enseignements pour améliorer les projets existants et à venir.■

Publications



En appui aux travaux du Comité Consultatif Régional récemment mis en place par la CSRP, deux documents importants ont été publiés :

- *Les Orientations stratégiques pour promouvoir l'exploitation durable et la gestion concertée des petits pélagiques en Afrique du Nord-ouest* : ce document définit une position politique commune dans la gestion des stocks partagés/
- *La sardinelle de l'Afrique du Nord-Ouest : Pêches, évaluation des stocks et gestion* : revue de référence sur la sardinelle en Afrique du Nord Ouest

Ces deux documents sont disponibles sur le site de la CSRP, à partir du lien suivant :

<http://spsr.org/Petits+pelagiques+en+Afrique+Nord+Ouest?milieu=446>